

Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège



Le Ban



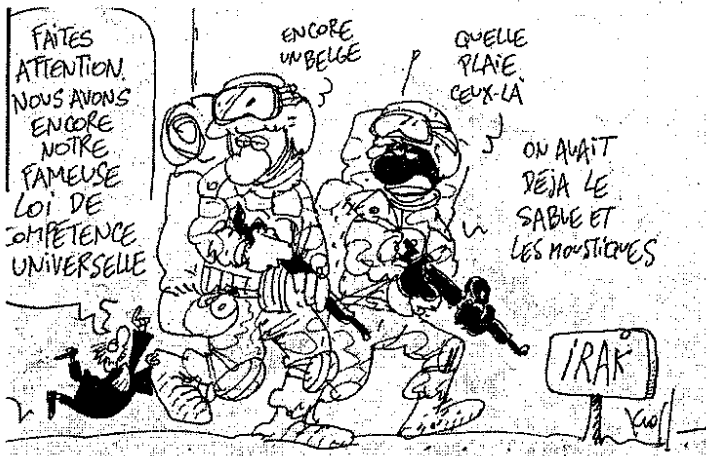
Bulletin d'information
Juin 2005

Diffusion restreinte

Sommaire

Le petit mot du Président	3
Dropping et bivouac des jeunes	4-7
Info concernant le permis de conduire militaire	8
Le personnel de la Défense	9-11
Le Conseiller en Droit des Conflits Armés (CDCA)	12-14
La restructuration de la Direction Territoriale	14-15
Neptune sur les fleuves	16-17
Invitation et Agenda	18-19

CDCA (2005)



Le petit mot du Président

Lt-Col (R) Jean van BRUSSEL
Président

Messieurs les Officiers,
Chers amis,

Lors des commémorations du 60ème anniversaire de la fin des conflits de 1945 notre cercle était représenté. En effet le Major Di Duca, le Capitaine Baïdak et moi-même avons assisté et déposé une gerbe de fleurs à l'Enclos des Fusillés, près de la citadelle ainsi qu'au monument de la Résistance, dans le parc d'Avroy. Ce fut aussi l'occasion de rencontrer notre nouveau commandant de province le Col BEM Mignolet. Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans sa nouvelle fonction.

Le groupe de travail constitué en 2004 entre notre cercle et celui de Mars&Mercure prépare une journée commémorative pour septembre 2005 au monument interallié de Cointe. Ce sera une première étape concrète de synergie entre nos deux cercles. Plus d'informations vous seront communiquées dans notre Ban du mois d'Août.

Notre S3 a proposé cette année encore une initiation à la lecture de cartes pour les jeunes avec cette fois-ci un bivouac près de Spa. Tous les participants ont été enchantés et j'espère que pour la prochaine édition il y aura encore plus de jeunes.

Nous voilà déjà en été avec nos deux activités traditionnelles :

- Notre barbecue se tiendra le 26/6 à Spa et j'espère vous y rencontrer nombreux cette année. Cet événement convivial nous permet, en dehors des réunions officielles ou de travail, de mieux se connaître.
- Notre dropping de nuit fin Août prévu cette année encore dans la vallée de l'Amblève suivi de son barbecue.

Je tiens à vous souhaiter à tous d'excellentes vacances et j'espère vous revoir nombreux au dropping de nuit.

Dropping et bivouac des jeunes — 23-24 avril 2005

*Cdt (Hre) Serge HENNIQUIAU
Vice-Président*

Dans le cadre des relations Armée–Nation, le Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de LIEGE a organisé un exercice, de deux jours, composé d'un dropping, pour la journée du 23 avril et de la réalisation d'un bivouac administratif pour la nuit du 23 au 24 avril 2005.

Cette activité, encadrée principalement par des membres du Comité du Cercle, était surtout organisée pour des jeunes gens (filles et garçons) qui souhaitaient un premier contact avec « l'Armée », dans le but de s'engager dans une carrière de professionnelle ou de réserve au sein d'une de nos Composantes.

Pour une première expérience, on peut affirmer que cette action a eu un beau succès puisqu'elle a réuni une vingtaine de jeunes gens, sous la houlette compétente et bienveillante de nos moniteurs, le Cdt Lambert L'HOEST, le Lt Paul SCIMAR, le 1SgtMaj Vincent SOTTIEAUX et le 1Sgt Cédric GARDIEN.

Pour la circonstance, un déploiement logistique et didactique important avait été mis en place, il y avait sept tâches essentielles à remplir :

- Demande de prêt de la plaine militaire du Creppe-Spa (bivouac) au 12/13 Bataillon de Ligne Prince Léopold.
- La préparation matérielle et « intellectuelle » du dropping réalisée par les branches 3 et 5, le Cdt L'HOEST et le Lt SCIMAR, (reconnaitances, choix de plusieurs itinéraires suivant l'âge et les connaissances des jeunes participants – néophyte ou déjà inscrit dans un mouvement de jeunesse – réalisation d'extraits de carte au 1/20.000^e, balisage des itinéraires, tâche de lecture des cartes à effectuer par les participants sur le terrain, plastification des documents).
- La confection par le CO2, le Cdt HENNIQUIAU, de rations de combat (one-in-one). Elles correspondaient exactement aux normes de celles établies pour les « véritables » rations de combat de l'Armée (indisponibles pour les activités des Cercles).
- La réalisation d'une collation légère pour la fin du dropping.
- L'édition d'un fascicule de lecture des cartes pour chaque participant (modèles de poche 14x10 cm), reprenant l'essentiel des connaissances nécessaires pour « ne pas se perdre » ; fascicule

accompagné d'un Römer à l'échelle de la carte employée.

- La formation des moniteurs qui devaient accompagner les équipes de jeunes.
- La coordination de toutes les activités reprises ci-dessus.

C'est ainsi que tout ce petit monde s'est retrouvé au rendez-vous fixé à la Caserne du 12/13 Bataillon de Ligne Prince Léopold à Spa le samedi 23 avril. La colonne s'est rendue à la plaine de Creppe-Spa pour les différents briefings et le départ des parcours d'orientation.

Le Commandant L'HOEST avait prévu un briefing en deux temps ; le premier réservé aux moniteurs d'accompagnement et le second destiné aux jeunes participants. A ces derniers, il a enseigné les bases de la lecture des cartes à savoir :

- Comment s'orienter sans boussole !
- Comment s'orienter avec une boussole (Bodan ou Sylva) !
- Ce qu'une carte représente ;
- Comment orienter une carte !
- Comment se servir des coordonnées de la carte !

Après la seconde partie du briefing les équipes se sont formées et se sont mises en marche pour les parcours qui demandaient l'application des notions suivantes :

- La reconnaissance des signes conventionnels d'une carte ;
- L'orientation par rapport au Nord (méthode à l'aide d'une boussole ou d'une montre à aiguilles) avec passage de l'azimut au gisement et inversement ;
- L'emploi des coordonnées UTM ;
- La mémorisation d'un itinéraire ;
- Le contournement d'un obstacle avec reprise de la direction de marche après la déviation imposée par le terrain ou sa végétation.

Les moniteurs des équipes ont veillés à ce que toutes ces notions soient scrupuleusement mises en pratique (surtout le 1Sgt GARDIEN « à qui on ne la fait pas »).

Pendant de temps, le Commandant en second, le Chef d'Etat-Major (Maj DI DUCA) et le S3 (Cdt L'HOEST) préparaient la fin de drop-ping, les aires de bivouac et la répartition des rations « one-in-one », ainsi que la collation de « recueil ».

En fin d'après-midi, fourbus et crottés, mais heureux de l'expérience vécue, les marcheurs se retrouvaient près au check-point de la plaine militaire de Creppe-Spa pour un petit rafraîchissement bien mérité.

té et une légère collation propre à reconstituer quelques forces pour la suite des opérations.



Après ce moment de détente, débuta l'installation du bivouac administratif sur le terrain d'exercices militaires (aimablement prêté par le 12/13 Bataillon de Ligne Prince Léopold), le 1SgtMaj SOTTIEAUX ayant été nommé « chef-bivouac ».

Pour commencer la distribution des rations de combat (one-in-one) et la due explication, par les moniteurs, quant à la répartition des différentes denrées et à leurs utilisations ; par exemple la boîte de ravioli-bœuf-sauce-tomate est à réserver au repas principal (soit le soir, soit le midi) ; les biscuits, la confiture, le fromage et le café constituent les bases d'un petit déjeuner ; le chocolat, le nougat, la dextrose sont à prévoir pour une collation propre à rendre de l'énergie après un effort prolongé (par leurs hautes tenues en sucres rapides).

Deuxième moment fort : le montage de la tente individuelle. Cela ne se monte par n'importe comment, il faut :

- Choisir avec discernement un endroit plat à l'abri de l'humidité, des vents dominants et dépourvu de racines saillantes du rendent le sommeil inconfortable si non impossible ;
- Monter les toiles et piquets en vue de rendre l'entrée et la sortie de la tente aisées ; et surtout éviter que des personnes circulant la nuit dans le bivouac ne se prennent les pieds dans les tendeurs ;
- Détendre légèrement les tenseurs en fonction de l'humidité de la nuit, pour d'ils ne se cassent pas brutalement et entraînent de facto l'effondrement de la toile.
- Prévoir le creusement de rigoles, autour de la tente, pour éviter les pénétrations d'eau en cas de pluie.
- Munir tous piquets, enfoncés dans le sol, d'une ficelle unique qui les relie tous entre eux ; ainsi le matin en démontant la tente on retrouve l'ensemble de son matériel même si les piquets tendeurs sont recouverts de terre, de feuilles ... etc.

- Installer, tous ses effets à l'intérieur de la tente, de manière à rendre l'espace le plus grand et le plus confortable possible.
- Ne laisser aucun matériel à l'extérieur de la tente durant la nuit, celle-ci chargerait immédiatement les objets d'humidité, ils en deviendraient inconfortables ou inutilisables.
- Réunir les tentes en sections groupées, l'ouverture vers l'extérieur afin de ne pas sortir des tentes, durant la nuit, le matin ou en cas d'alerte, dans un dédale de piquets et de tendeurs.

... Ainsi en fin de matinée du 24 avril, tous démontèrent les installations, après un bon petit-déjeuner, gratifié de quelques douceurs apportées à l'aurore par le S3 ; après cela : nettoyage complet du terrain ... attitude écologique : des sacs multi déchets et des sacs PMC avaient été prévus pour chacun des participants ; et puis, ce fut la rentrée vers les foyers.

L'avis était unanime, le dropping et le bivouac furent une expérience enrichissante et propre à donner aux jeunes une vision de certaines manœuvres de l'armée ; et en tous cas susciter le goût « aventure » ... et sans aucun doute avoir fait faire à tous et toutes un premier pas vers un éventuel engagement dans l'armée professionnelle ou la réserve.

Le Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège et les moniteurs se sont véritablement sentis investis des missions suivantes : pratiquer l'ouverture « Armée-Nation », donner aux jeunes gens une approche « ludique » mais didactique et enrichissante de l'image du militaire. **C'est maintenant une grande et importante mission des Cercles de Réservistes.**

Cet exercice a été honoré de deux visites de personnalités du monde militaire :

Première visite, au moment du rassemble de départ, le Major PI-RARD, Président de la section de Liège de Mars et Mercure qui est venu saluer notre initiative et souhaiter « bon exercice » à tous les participants.

Seconde visite, lors de la préparation du bivouac, le Colonel BEM BABETTE, Commandant la 7^{ème} Brigade d'Infanterie Mécanisée dont le 12/13^{ème} Bataillon de Ligne Prince Léopold dépend. Le Colonel BEM Babette a souligné le fait que notre activité s'inscrivait parfaitement dans le cadre des camps de jeunes, que les bataillons organisent en juillet et en août, pour donner aux jeunes gens une image positive de la carrière militaire.

Ces deux visites impromptues, mais fort amicales, ont fait la preuve de l'intérêt que ces deux personnes portent à la Réserve, tout en soutenant les activités organisées par le Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège.

Attention : si vous êtes titulaire d'un permis de conduire militaire, ceci vous intéresse.

Les permis verts seront périmés fin 2006. Ils seront remplacés par des permis bleus.

Pensez à contacter votre unité pour vous faire indiquer les démarches nécessaires.

C'est l'occasion de rappeler à ceux qui n'auraient pas de permis de conduire militaires qu'ils peuvent faire valider leur permis civil pour conduire les véhicules militaires correspondants.

Eux aussi peuvent contacter leur unité qui leur indiquera la procédure à suivre.

A noter qu'une visite médicale auprès d'un ophtalmologue agréé par l'Armée fait partie des démarches obligatoires pour obtenir le permis de conduire militaire.



Vous retrouverez toutes les informations utiles aux Réservistes à l'adresse :

www.crmrlg.be

Et nous restons joignables à l'adresse mail :

crmrlg@skynet.be

Le personnel de la Défense

Pour atteindre les objectifs du plan directeur, le personnel de la Défense doit évoluer de 42.600 militaires actuellement vers 37.700 personnes réparties entre 35.000 militaires et 2.700 employés civils.

Nos Composantes doivent, dans les circonstances que nous connaissons pour le moment, pouvoir être engagées de manière dynamique et flexible, et cela surtout dans des opérations de longue durée à l'étranger.

Ces missions exigent essentiellement des militaires « au contact » dans une tranche d'âge de 20 à 35 ans. Le problème actuel, auquel il est impératif de remédier est que la tranche d'âge de nos militaires opérationnels s'étale entre 35 et 45 ans.



Afin d'inverser cette situation défavorable et d'accentuer, en même temps, la réduction de l'enveloppe budgétaire ; les démarches sociales suivantes sont dès à présent mises en place :

- Assurer un flux continu à l'engagement de personnes dans la tranche d'âge souhaitée, actuellement la campagne menée porte du fruit, puisqu'en moyenne pour une place ouverte on trouve huit postulants.
- Offrir, aux personnes de plus de 35 ans, et qui se trouvent dans un emploi opérationnel, des possibilités effectives et attractives de reconversion. C'est pour cela que nombre de militaires peuvent, dès à présent, passer dans le secteur du personnel civil de la Défense, ou dans un autre département public. Déjà une centaine de militaires se sont reconvertis dans le corps de sécurité pour le transport des prisonniers au sein du Ministère de la Justice.

- Veiller à maintenir l'expertise du personnel et le maintien de ses connaissances au plus haut niveau et à stimuler ceux qui ont le potentiel nécessaire pour s'épanouir dans le département et accéder au top-management.
- Ne mettre en place que des mesures qui ont fait l'objet d'une concertation avec les représentants des organisations syndicales, et qui ont été intégrées dans un accord sectoriel portant, au maximum, sur une période de deux ans.

Des professionnels entraînés



Pour assurer ses missions la Défense a besoin de professionnels bien entraînés. De ce fait , l'entraînement est une partie intégrante du « core business ». Il est d'ailleurs immanquablement lié à la préparation des déploiements opérationnels..

Dans ce domaine, la Défense recherche sans cesse l'efficacité et l'efficience maximales.

Cela implique tout d'abord un entraînement ciblé, qui vise essentiellement le personnel déployable et qui est adapté aux missions et opérations prévues des unités opérationnelles.

Cela implique aussi que le niveau d'entraînement réponde aux normes de l'OTAN. Pour s'en assurer, le personnel s'entraîne non seulement pendant les heures de service, mais également pendant des exer-

cices intensifs ou de longue durée. Rien de pour ce volet de l'entraînement, 374.000 hommes-jours ont été mis à profit l'an dernier ; et cette année le chiffre est passé à 389.000.

Afin d'assurer une préparation optimale des détachements, chaque déploiement est précédé d'une période d'entraînement spécifique de trois à quatre mois, dans les conditions les plus réalistes. Les exercices organisés sont axés sur la future mission et concernent plus particulièrement la situation sécuritaire sur le terrain, les tâches individuelles et collectives à accomplir pendant la mission, l'étude et l'application stricte des règles d'engagement et l'apprentissage des règles de comportement face aux sensibilités culturelles des populations.

Une attention particulière est également accordée à la prévention en matière de santé.

Chaque membre du personnel en mission opérationnel subit un examen médical complet avant son départ et reçoit toutes les vaccinations nécessaires.

Afin de surveiller les conditions environnementales dans lesquelles le personnel devra opérer, des échantillons d'air, de terre et d'eau sont prélevés sur le terrain des futures opérations et analysés.

Par ailleurs, un accompagnement psycho-social est mis en place pour les membres du personnel et leur famille pendant l'ensemble de la mission.



Le Conseiller en Droit des Conflits Armées (CDCA)

Cdt (Hre) Serge HENNIQUIAU
Vice-Président



Le Vice-Président de notre Cercle (le Cdt Hre Heniquiau Serge) a eu un entretien très intéressant avec notre S3 (Le Cdt Res L'Hoest Lambert) à propos de sa formation de cinq semaines en tant que CDCA ; le Vice-Président vous livre ici la synthèse de cet entretien qui s'est révélé des plus captivants.

Au Moyen-Age, un Seigneur décidait que son rival avait une conduite déplaisante ; ses soudards se mettaient en marche et allaient mettre à sac le château et la ville du Seigneur « d'en face ». La guerre était bête, destructrice et son seul enfantement était la mort ... assortie de l'enrichissement des vainqueurs.

Actuellement, les conflits sont réglés par d'autres lois ... et il n'est pas question de faire n'importe quoi, n'importe où, contre n'importe qui et n'importe comment !

Chaque Chef de Corps dispose, au sein de son Etat-Major, **d'un Conseiller en Droit des Conflits Armés (CDCA)** a qui il doit faire appel, non seulement parce qu'il doit participer à l'élaboration de la manœuvre mais doit aussi lui rappeler et lui expliquer les limites et les permis de ses agissements ; ce qu'il peut faire, dans quel type de conflit il est engagé, et surtout ce qu'il ne peut pas faire.

Cependant, après avoir écouté l'avis de son CDCA le Chef de Corps est le seul à décider de la conduite à suivre ... dont il portera l'entière responsabilité.

Le Cdt Res L'Hoest (Policier Militaire de formation) a eu une longue carrière au sein de l'Unité de Réserve de la Province de Liège ; lorsque la Réserve a été intégrée dans la réforme générale des Forces Armées, il a décidé de demander une affectation au 12/13 Régiment de Ligne Prince Léopold de Spa.

Après quelques « rappels de prise de contact », le Chef de Corps du Régiment (le Lt Col BEM Gathier) a remarqué la valeur et la disponibilité du Cdt Res L'Hoest et a décidé de l'envoyer suivre les cours de CDCA à l'IRSD du 14 février au 18 mars 2005. Notre ami est donc un

des premiers Officiers du 12/13 Li à suivre ce cours. Imaginez que la réussite devait être certaine, par fierté personnelle mais aussi pour remercier le Chef de Corps pour la confiance accordée.

Les cours CDCA sont organisés à l'Institut Royal Supérieur de Défense (IRSD) par le Département Sécurité et Défense ; ils comportent deux modules, le premier (d'une durée de deux semaines) réservé aux personnes qui n'ont jamais eu de formation juridique, le second (trois semaines) reprenant les premières personnes formées et en plus des personnes rompues aux lois – des juristes - ; la formation complète dure donc cinq semaines.

Il est à remarquer que dès maintenant tous les candidats au 3^{ème} cycle de formation de l'armée professionnelle (Major) doivent obligatoirement suivre les cours de CDCA. Il s'agit de leur assurer une information personnelle car ils n'ont pas d'obligation de réussite.

Cette formation peut sembler fort indigeste, mais il est nécessaire dans nos sociétés que « l'homme ne soit plus un loup pour l'homme » et que les Forces Armées soient de plus en plus des instruments capables de ramener rapidement la paix à la suite d'un conflit armé.

Pour vous faire percevoir le sérieux de la formation suivie par le Cdt Res L'Hoest, je vous livre ci-dessous un rapide survol des matières abordées :

- **Les sources du droit ;**
 - **Les rapports entre le droit international et le droit interne ;**
 - **Les personnes de droit international ;**
 - **Les personnes de droit international non-étatiques ;**
 - **Le principe du non-recours à la violence dans les relations internationales ;**
 - **Le droit international public ;**
 - **Les sanctions en droit international public ;**
 - **Le droit pénal des conflits armés ;**
- ... et on peut encore ajouter, sans être exhaustif :

La conduite des opérations, la guerre maritime, les régimes d'occupation, les lieux et les biens protégés, la guerre aérienne, la protection des blessés et les services sanitaires, les enfants soldats, les prisonniers de guerre, la responsabilité du commandement, les causes de non respect, les détachements judiciaires etc.

Il est évident que ce droit des conflits armés ne s'est pas construit en un jour et qu'il est le fruit d'une longue maturation.

Voici donc la « **ligne du temps du droit pénal international** ».

18 octobre 1907	Convention de La Haye	Lois et coutumes de la guerre
28 juin 1919	Traité de Versailles	Répression des crimes de guerre
9 août 1945	Chartes de Nüremberg	Crimes de guerre
12 août 1949	Convention de Genève	
10 juin 1977	Convention de Genève	Protocoles additionnels
1993	Tribunal pénal international pour la Yougoslavie	
1994	Tribunal pénal international pour le Ruanda	
1998	Cour pénale internationale	
2000	Tribunaux internationalisés	



Restructuration de la Direction Territoriale

Source : Note 839 du 1^{er} mars 2005 de la Direction Territoriale.

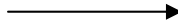
Suite aux décisions prises par le MOD (Ministre de la Défense) en février 2005, certains domaines de responsabilité et de dépendances hiérarchiques de l'Etat-Major et des Unités de la DIRECTION TERRITORIALE vont être réorganisées.

Cette décision s'inscrit dans le cadre de l'optimisation du travail et en exécution des décisions prévues dans le Plan Stratégique 2000/2015 et dans le Plan Directeur de la Défense de 2003.

Ces décisions de restructuration entraînent la **dissolution de la Direction Territoriale et des unités de réserve des Provinces, les bataillons TSU (ex-Régiments Territoriaux de Province).**

Composition de la Direction territoriale actuellement

Nouvelles dépendances hiérarchiques



Etat - Major

- Cellule budget et finances
- Section Prestations pour Tiers
- Section Appui au Commandement → Cabinet CHOD/VCHOD (1)
- Protocole
- Cérémonies
- Renforts HR et MR (2)

• IRP → **DISSOLUTION**

- Cimetières Militaires |
- Bataillon QG Def → Direction Générale des Ressources Matérielles
- Bataillon QG NOH → Direction Générale des Ressources Humaines

• Section Opération et entraînements | → ACOS Ops & Trg (3)

Commandements de Province (x11)

- TSU (4)
- Mess club de Province (PMMG) → **DISSOLUTION**

Cercles Nationaux

- Club Prince Albert |
- Club Reine Elisabeth → Direction Générales Budget et Finances

Musiques (x3) → Direction Générales Image et Relations Publiques

Centre Sport de la Défense → ACOS Ops & Trg (3)

(1) CHOD = Chef de la Défense – VCHOD = Vice-Chef de la Défense

(2) HR et MR Ressources humaines et ressources matérielles.

(3) ACOS Ops et Trg = Sous-Chef d'Etat-Major Opérations et Entraînements.

(4) Une partie du personnel de Réserve des TSU (Territorial Support Unit) sera remise dans les compléments « Réserve » des Provinces.

**Tous ces changements seront terminés
à la fin du 1^{er} semestre 2005**

Neptune sur les fleuves

*Cdt (Hre) Serge HENNIQUIAU
Vice-Président*

J'ai eu la chance d'assister pour vous à une manœuvre nautique d'une unité Para-Commando en avril dernier à Amay au 4^{ème} Bataillon de Génie à la darse de Meuse.

La nuit...

- 02:00:00 – Un grondement vient troubler le calme de la petite plage de cailloux.
- 02:00:05 – Soudain, le bruit s'amplifie et quatre embarcations apparaissent le long de la berge.
- 02:00:15 – Les bateaux foncent sur la rive. Chaque Zodiac est hérissé d'armes automatiques pointées sur l'objectif ...
- 02:00:25 – Quarante militaires sautent par-dessus bord et investissent la plage.
- 02:00:35 – Les embarcations s'éloignent tandis que les Paras se dispersent dans les fourrés.
- 02:00:40 – Seul un vrombissement lointain et quelques vaguelettes trahissent le passage des unités. La plage est à nouveau déserte.

Depuis les opérations en Afrique centrale et spéciale sur le fleuve Congo (entre autres : l'Opération « Green Stream » à Brazzaville), la Composante Terre s'est dotée de sept bateaux Zodiac pouvant transporter chacun 20 personnes ou 15 totalement équipées. Des embarcations idéales pour franchir un grand fleuve (par exemple la Meuse).

Dans des opérations de débarquement (fluviales ou maritimes) la vitesse, la surprise et un matériel performant sont de grands avantages pour une fixation rapide de l'ennemi.



Des unités de la Composante Terre se familiarisent régulièrement avec ce matériel lors de manœuvres dénommées « Neptune ». Les militaires apprécient ce type d'entraînement ; les embarcations sont valables et l'exercice change de la vie quotidienne.

Le débarquement n'est que la partie visible de l'opération

nautique. Vingt-quatre heures, au moins, avant l'arrivée des bateaux, un dispositif bien plus discret se met en place. Impossible de réaliser une opération amphibie sans faire appel aux nageurs de combat. Selon les circonstances, ils sont introduits à proximité du site par bateau, hélicoptère, chute opérationnelle ou d'autres moyens comme le raid en profondeur. La reconnaissance effective comprend la détection des obstacles, la présence éventuelle de mines et les activités ennemies sur le site. En cas de feu vert, les hommes procèdent à des patrouilles aux abords du lieu de débarquement, installent des poste de guet et préparent le balisage de la plage de débarquement ; le gros de la troupe peut alors arriver.



Dix bateaux sont actuellement largement suffisants pour transporter en un seul voyage deux compagnies (effectives), soit un total de quatre pelotons composés de deux sections. En tout, près de 150 hommes avec équipement complet.

Cet effectif est nécessaire pour tenir une tête de pont dans des circonstances correctes. Ensuite, les zodiac peuvent effectuer des rotations afin d'acheminer le reste des troupes.

Des entraînements réguliers ont lieu à l'île de Texel en Mer du Nord Pays-Bas, dans l'estuaire de l'Escaut à Amay sur la Meuse.

Caractéristiques techniques des bateaux:

Dénomination	Zodiac Mk 6 HD
Type	Gonflable à fond semi-rigide et pilotage central
Motorisation	Deux moteurs Evinrude de 70 Cv
Consommation	+/- 20 litres d'essence par moteur à l'heure
Longueur/Largeur	7 m/2,88 m
Poids à vide (sans moteur)	320 kilos
Capacité	20 personnes avec équipement léger et 15 personnes avec équipement lourds
Equipage	Un pilote et suivant les missions, une ou deux personnes en plus comme équipage de bord
Vitesse maximale	40 km/h en charge complète, 60 km/h à vide
Equipement radio	Un poste tactique permettant une liaison avec l'utilisateur et l'échelon hiérarchique supérieur

Invitation au BBQ familial – dimanche 26 juin



Venez... prendre un bol d'air sur les hauteurs de Spa ! Venez ... apprécier un apéro convivial ! Venez ... déguster un excellent barbecue ! Venez ... partager une belle journée ! Venez ... rencontrer d'autres familles ! Venez ... nous l'organisons pour vous ! Venez ... nous vous attendons !

Date et heure : **dimanche 26 juin 2005**, dès 12 heures apéro.

Lieu : clairière du Musée de la Forêt à SPA-BERINZEN « le grand BBQ abrité ».

Tenue : décontractée, adaptée à la météo et aux circonstances.

Matériel à emporter : rien d'autre que votre bonne humeur.

P.A.F. : comprenant, la nourriture, les boissons... et tout... et tout... 14,00 € par personne à virer au compte 000-0393686-60 de Cercle Res Liège 4000 Liège, avec la mention « BBQ juin 2005 » - Attention les moins de 12 ans ne paient pas, mais il faut les inscrire.

Possibilités d'inscription : avant le 20 juin 2005

Via le courrier de La Poste ;

Via notre site web : www.crmrlg.be

Via les courriels : crmrlg@skynet.be
ou henniquiauserge@hotmail.com;

Via un SMS au N° 0475 / 45.51.93 ;

Via un fax au N° 04 / 220.84.95.



Vous trouverez ci-dessous quelques dates déjà connues d'activités belges. N'hésitez pas à consulter l'agenda en ligne du website du CRMRLg pour en connaître les derniers détails.

Juin

Jedi 23 (Marche-en-Famenne)
Démonstration des nouvelles techniques de combat (7Bde Mec)
Dimanche 26 midi (Spa-Berinzen)
BBQ familial (voir page ci-contre) (CRMRLg)

Juillet

Vendredi 08 et samedi 09 (Zeebrugge)
Journées de la Défense (La Défense)

Août

Vendredi 26 en soirée (Vallée de l'Amblève)
Dropping nocturne (CRMRLg)

Septembre

Samedi 17 en matinée (Cointe)
Cérémonie du Souvenir (CRMRLg/Mars&Mercure Liège)

Octobre

Vendredi 07 au samedi 08 (Leopoldsburg)
Defender XIX (KKROO Antwerpen)
Mercredi 26 au vendredi 28 (Leopoldsburg)
Compétition Nationale des Cadres de Réserve (URNOR/URNSOR)

Novembre

Vendredi 18 en soirée (Château de Harzé)
Repas de Gala (CRMRLg)

Retrouvez l'agenda complet d'activités belges et étrangères
sur le website du Cercle

www.crmrlg.be

**Cercle Royal des Militaires de Réserve
de la Province de Liège**

Quartier Médecin-Lieutenant JONCKER
Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 Liège
Tél. : 04/220.84.93 – Fax : 04/220.84.95
GSM : 0475/45.51.93
www.crmrlg.be – e-mail : crmrlg@skynet.be

PERMANENCES AU CERCLE

Lundi	de 08h00 à 12h00
Mercredi	de 13h00 à 16h30
Vendredi	de 13h00 à 16h30

COMPTES FINANCIERS

Compte général (cotisations) : 000-0393686-60
Cotisation annuelle : 15 €
Compte branche 3 (activités) : 001-0627813-08

QUELQUES ADRESSES UTILES

URNOR : Rue des Petits Carmes, 24 – 1000 Bruxelles – 02/701.38.15
EM Prov Liège : Qu Med.-Lt Joncker (Saint-Laurent) – 4000 Liège
COMOPSLAND G1/Res : Qu reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.13.27
COMOPSAIR Bur Res : Qu Reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.66.63
COMOPSSNAV : Qu Billet – 8310 Brugge – 050/36.79.33
COMOPSMED Bur Res : Qu Reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.30.58
EMI 22 POC Res : Qu Landen – 3400 Landen – 011/88.85.29 ou 011/88.85.11 (Srt)
Mil Shop (4Bn Log) : Camp Roi Albert – 6900 Marche – 084/32.63.77

RESPONSABLES REVUE

Editeur responsable : Pha Cdt Hre Jean-Claude VUEGHS
Rue de Bonnelles, 30 à 4102 Ougrée – Tél/Fax : 04/336.80.69
Mise en page : Lt (R) Paul SCIMAR

Les articles n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s).

Diffusion restreinte : l'emploi ou la détention irrégulière de ce document expose à des poursuites judiciaires, spécialement du chef des articles 118, 119, 120 et suivant du Code pénal